



Avis sur un contingent supplémentaire CRCT pour l'année universitaire 2026-2027

**Conseil scientifique du 23 juin 2026
Conseil d'administration du 7 juillet 2026**

Le contingent de semestres de CRCT pour l'année universitaire 2026-2027, voté au CA du 16 décembre 2025, est de 30 semestres. Le ministère a accordé un contingent supplémentaire SHS de 7 semestres. L'établissement a attribué l'ensemble du contingent lors du CA du 19 mai 2026.

À la suite d'un dysfonctionnement de la plateforme ministérielle Galaxie lors du dépôt des dossiers, 5 nouveaux dossiers doivent être examinés (MCF uniquement), représentant un total de 6 semestres. Parmi ces 5 dossiers, 2 concernent des demandes formulées à l'issue d'un congé maternité, soit 2 semestres pour lesquels l'établissement sera compensé a posteriori par le ministère.

Afin de pouvoir étudier ces 5 dossiers, il est proposé de faire voter un contingent supplémentaire de 4 semestres (6 semestres demandés, dont 2 compensés par le ministère), que l'établissement sera libre d'attribuer ou non à l'issue de l'examen des dossiers.